

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN106

présenté par

Mme Colombier, M. Giletti, M. Berteloot, M. Boccaletti, Mme Galzy, M. Girard, M. Gonzalez,
M. Jacobelli, Mme Martinez, M. Rancoule et M. Taverne

ARTICLE 3

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Ces ressources budgétaires seront enfin complétées, sur la durée de la programmation, par un retour de l'intégralité du produit de cession à l'export de matériels d'occasion. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre acte de la recommandation du rapport d'information sénatorial n° 697 du 16 juin 2021 sur l'actualisation de la loi de programmation militaire 2019-2025.